

Burundi : le gouvernement entame la libération de 2500 prisonniers graciés

RFI, 24 janvier 2017 Au Burundi, le gouvernement a entamé la libération de 2 500 prisonniers en accord avec une vaste mesure de grâce présidentielle visant notamment à désengorger les prisons surpeuplées du pays ; 435 ont déjà été libérés (photo). Selon la ministre de la Justice, l'ensemble des graciés devraient avoir été libérés d'ici la mi-février plus tard. Si la mesure concerne des droits communs, et notamment des femmes allaitantes et des mineurs, pour la première fois, des prisonniers politiques figurent parmi les détenus concernés par ces libérations.

Officiellement, le gouvernement burundais nie détenir des prisonniers politiques. Mais il concède que la grâce concernera certains détenus « condamnés pour leur participation au mouvement insurrectionnel qui a démarré en avril 2015 », pour reprendre les termes officiels. Toutefois les autorités restent floues sur leur nombre. Une chose est sûre, 58 membres du parti d'opposition MSD, qui avaient été condamnés, eux, pour avoir participé à une manifestation interdite en mars 2014, bénéficient de cette grâce présidentielle. La ministre de la Justice Aimée Laurentine Kanyana reconnaît que cette grâce qui vise à désengorger les prisons est aussi un geste d'apaisement politique : « Cette mesure a été dictée par l'esprit d'humanité du président de la République et il y a aussi beaucoup la réconciliation nationale (le président de l'association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (Aprodh) Pierre Claver Mbonimpa, qui vit en exil en Belgique, salue cette décision. « C'est une bonne chose, confie-t-il, c'est sa qualité demandée depuis longtemps. Mais pour moi, il fallait libérer en masse tous les prisonniers politiques. Le président avait promis au Secrétaire général des Nations unies de libérer au moins 2 000 prisonniers alors que je crois que l'Union européenne aurait approché le pouvoir de Bujumbura pour lui demander de faire un geste et alléger les sanctions. » Fin décembre, avant cette grâce présidentielle, plus de 10 000 détenus s'entassaient dans les prisons burundaises, contre 6 000 avant avril 2015.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});